

E. Frontière du Nord — Sud-Est de l'Alaska

En reconnaissance du rapport du Comité technique de la frontière du Nord qui note que les activités de pêche au filet dans la Zone 3 au Canada se soldent par des prises de saumons roses canadiens et américains le long des zones frontalières, le Canada fournira aux États-Unis un plan qui garantit que les activités de pêche dans ce secteur ne s'accroîtront pas de la mi-juillet à la mi-août.